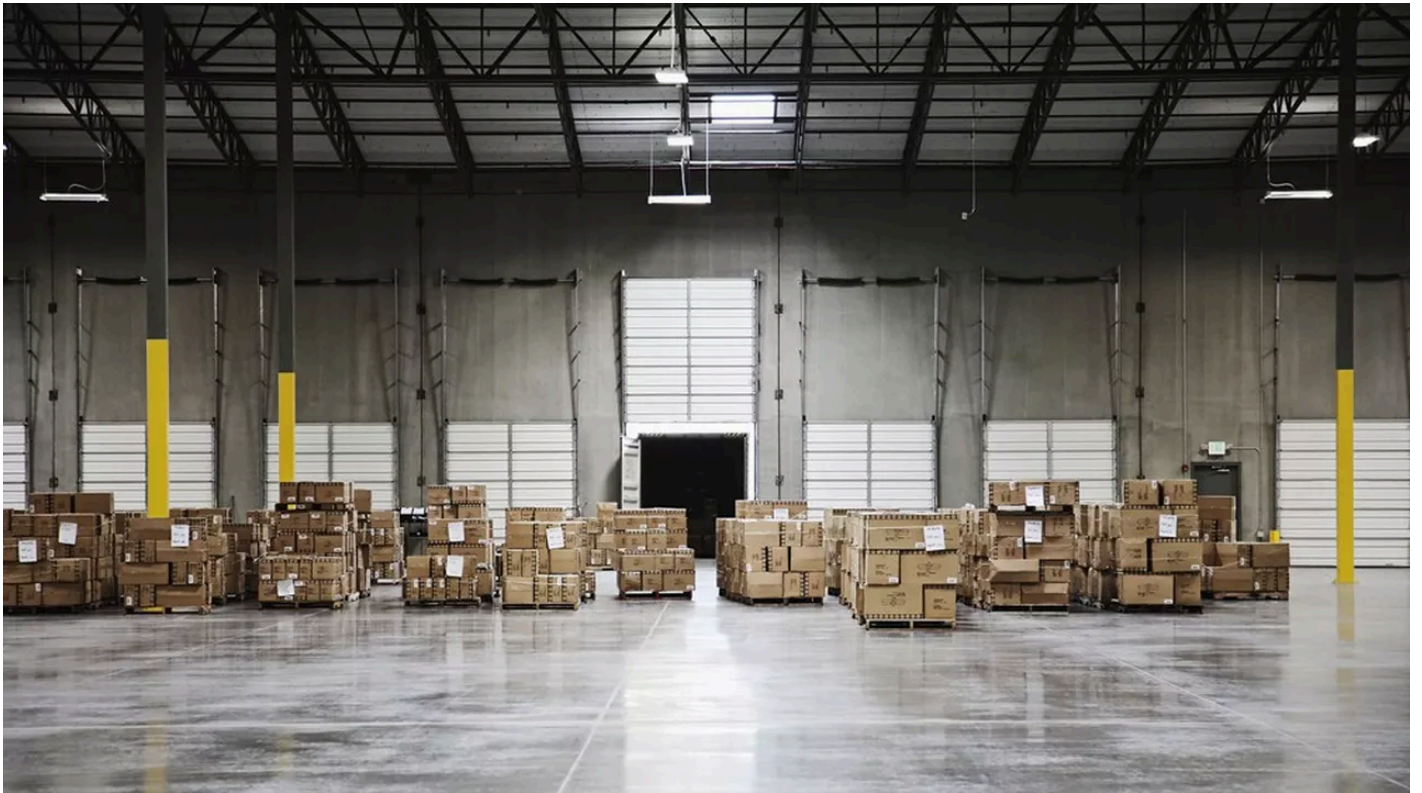





« Ne laissons pas disparaître les PME françaises avec leurs fondateurs »

Faute de repreneurs, des dizaines de milliers de PME vont disparaître dans la prochaine décennie, emportant avec elles des emplois, des savoir-faire locaux et des relations de confiance. Tanguy Tauzinat et Thomas Dutié, fondateurs de Trajan Capital, plaident pour un véritable écosystème de transmission associant capital et management.



En France, 500.000 chefs d'entreprise partiront à la retraite d'ici 2030, posant un défi majeur pour la transmission des PME. (Photo iStock)

Publié le 4 févr. 2026 à 16:50 | Mis à jour le 4 févr. 2026 à 17:20

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

D'ici à 2030, la France s'apprête à affronter l'un des plus grands défis de son histoire économique. Un **demi-million de chefs d'entreprise vont partir à la retraite**, et beaucoup d'entre eux vont avoir du mal à trouver un successeur.

Ces dernières années, sur les 185.000 entreprises susceptibles d'être transmises annuellement, seules 51.000 ont effectivement changé de mains en France, selon l'Observatoire BPCE.

Souvent, les dirigeants de PME n'ont pas anticipé la suite. Leurs enfants ne sont pas toujours volontaires pour reprendre le flambeau familial. Et eux-mêmes sont trop peu accompagnés dans cette étape incontournable de leur vie.

Un gâchis insupportable

Si rien n'est fait, des dizaines de milliers de sociétés dans la prochaine décennie vont s'effacer, faute de transmission. Disparaîtront avec elles des emplois ancrés dans les territoires, des savoir-faire locaux, des relations de confiance patiemment construites. Dans un pays qui se bat pour sa réindustrialisation et sa souveraineté, c'est un gâchis insupportable.

Face à ce constat, des initiatives voient le jour, comme la création par le gouvernement d'un Observatoire de la transmission des PME. Mais le facteur le plus important de réussite, c'est l'humain. Nous défendons cette vision chez Trajan Capital depuis notre création.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Impôts : pacte Dutreil, quelles nouvelles contraintes pour la transmission de votre entreprise**
- **TRIBUNE - PME françaises : « Il faut penser la transmission d'entreprise comme une politique publique »**

Si, comme le souligne la spécialiste de la gouvernance d'entreprise Sandrine Sellier-Talochino, « le simple fait d'être héritier ne confère pas automatiquement les capacités à diriger », cela invite à « réserver une place importante à l'analyse des processus de socialisation et d'apprentissage ».

Construire un écosystème avec des règles plus simples

Le sauvetage de milliers de PME françaises passe par la recherche, l'évaluation et la formation de repreneurs motivés et capables d'assurer une continuité managériale dans la durée.

La transmission d'entreprise n'est pas seulement un enjeu technique. C'est une question de respect, de mémoire, de vitalité économique. Un patrimoine productif construit au fil des générations mérite d'être transmis et renouvelé par des femmes et des hommes formés et motivés pour relever le défi.

Pour avancer, il faut construire un réel écosystème avec des règles administratives plus simples, des dispositifs d'intéressement salariés, des sociétés coopératives de reprise, des fonds d'investissement comme le nôtre, dédiés à la reprise des PME. Ces fonds injectent des fonds propres, renforcent la capacité d'investissement de l'entreprise, apportent une expertise en analyse financière garantissant une valorisation rigoureuse aux cédants comme aux repreneurs.

« En associant l'ensemble des bonnes volontés, nous éviterons que le « papyboom » nous mène tout droit à l'impasse économique. »

Des fonds bien construits peuvent modéliser les besoins futurs, intégrer les cycles sectoriels, éviter les montages fragiles qui conduisent trop souvent à l'échec, refinancer une partie de la dette héritée, moderniser l'outil productif, financer de nouveaux axes de croissance (numérique, international).

Dans la période si délicate de la transmission d'une entreprise, ils constituent un facteur de réassurance pour les partenaires - clients, fournisseurs, banquiers. Avec des montages où un fonds d'investissement cofinance la reprise aux côtés d'une équipe managériale qu'il forme, structure et soutient, l'alliance capital-management crée une gouvernance solide en maximisant les chances d'une continuité réussie.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - French Tech : la transmission de TPE-PME, le nouveau terrain de jeu des start-up**
- **TRIBUNE - 700.000 transmissions d'entreprises à venir : « Il faut réformer le pacte Dutreil sans tuer les PME familiales »**

L'expérience le montre : un entrepreneur cédant ne souhaite pas simplement réaliser une opération financière. Il a envie que son entreprise, la création de sa vie, soit pérennisée. Il veut que les salariés qui lui ont fait confiance puissent continuer leur travail. Il peut aussi souhaiter rester associé au capital. Même s'il n'est plus décideur, son avis est précieux quand le repreneur l'écoute, avec bienveillance et dans un esprit de coconstruction. C'est cette dimension qu'apportent les fonds d'investissement dédiés à la reprise des PME. Les pouvoirs publics doivent reconnaître leur rôle.

C'est en associant l'ensemble des bonnes volontés et des compétences, dans le public et dans le privé, en relations humaines et en finance, que nous éviterons que le « papyboom » mène tout droit à l'impasse économique.

Tanguy Tauzinat et Thomas Duteil sont fondateurs et dirigeants de Trajan.

Tanguy Tauzinat et Thomas Duteil

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Retraites



Publiez votre expertise dans Les Echos

En tant qu'abonné Premium, vous avez accès au Cercle : publiez votre tribune dans Les Echos pour partager vos analyses, affirmer votre vision et nourrir le débat auprès des décideurs économiques.



[Je rédige ma tribune](#)